

MIGRATIONS BURKINABE, ECONOMIE AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL A BOUAFLE CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE

KOFFI Simplicie Yao

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)

Résumé

Cet article soutient que les migrations du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire et en particulier en direction de Bouaflé, datent de la période coloniale. En outre, cette étude a essayé d'établir une relation entre les migrations burkinabè, les activités agricoles et le développement local des terroirs d'accueil. Dans l'ensemble, les résultats ont révélé que par leurs activités agricoles, les migrants Burkinabè participent faiblement au développement local de Bouaflé, leur zone d'accueil. Les raisons qui expliquent ce constat sont la faiblesse des revenus agricoles mobilisés ainsi que leur non intégration spatiale et psychologique dans les villages d'accueil. La non intégration spatiale est symbolisée par la ségrégation de l'habitat rural qui consacre une séparation des autochtones et des migrants Burkinabè. Alors que les autochtones habitent les villages, les migrants Burkinabè sont établis dans les campements de culture, consacrant leur exclusion de toute action de développement local. La non intégration psychologique se manifeste par le fait que les migrants refusent d'accepter leur zone d'accueil comme étant leur espace vécu ; mais ils le considèrent comme un espace de vie. Ainsi, les enquêtes ont démontré que ceux-ci externalisent une partie des revenus agricoles mobilisés dans leur pays d'origine. En définitive, cette étude suggère qu'une forte participation des migrants Burkinabè au développement local de Bouaflé est possible s'ils sont spatialement et psychologiquement intégrés dans leur communauté d'accueil. Cette intégration peut être soutenue par la naturalisation sans conditions des migrants Burkinabè qui le souhaite. Cette naturalisation doit obtenir le soutien des autorités coutumières autochtones des terroirs villageois d'accueil.

Mots clés : Migrants burkinabè, Economie agricole, Développement local, Bouaflé, Côte d'Ivoire

Abstract

This paper argues that migration of Burkina Faso to Côte d'Ivoire in general and especially towards Bouaflé date from the colonial period. In addition, this study has tried to establish a relationship between Burkina Faso migration, agricultural activities and local development in host soils. Overall, the results showed that by their agricultural activities, Burkinabe migrants participate weakly in local development of Bouaflé their reception area. Reasons behind this observation are low farm incomes mobilized and non-spatial and psychological integration of migrants in host villages. Non-spatial integration is symbolized by the segregation of rural housing which enshrines the separation of indigenous people and migrants from Burkina Faso. While indigenous live in villages, Burkinabe migrants are based in the encampments culture, devoting their exclusion from any action for local development. Non-psychological integration is manifested by the fact that the migrants refused to accept their reception area as their lived space, but they see it as a living space. Thus, investigations have shown that they outsource part of farm incomes mobilized in their country of origin. Ultimately, this study suggests that strong participation of migrants Burkinabe in local development of Bouaflé is possible if they are spatially and psychologically integrated into their host community. This integration can be supported by unconditional naturalization of Burkinabe migrants who wishes. This naturalization must have the support of indigenous villages and customary authorities.

Keywords: Migrants of Burkina Faso, Agricultural Economic, Local development, Bouaflé, Côte d'Ivoire

Introduction

La Côte d'Ivoire est reconnue pour être un pays d'immigration en Afrique occidentale. Avec le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 1998, il a été dénombré 4 millions d'étrangers sur 15,4 millions d'habitants que compte le pays. Cette population étrangère, représentant 26% de l'ensemble, constitue l'une des plus élevées au monde. Selon cette même source, les Burkinabés (51,3%) composent la principale communauté étrangère en Côte d'Ivoire. Ceux-ci habitent majoritairement le milieu rural et contribuent au développement des cultures d'exportation notamment le café, le cacao et le coton.

Certaines études ont révélé que les agriculteurs étrangers, notamment les Burkinabè ont entre leurs mains environ 50% de la production cacaoyère en Côte d'Ivoire (Bonnassieux, 2009). Malgré cette performance dans l'économie agricole des régions d'accueil, les populations autochtones se plaignent de la faible participation des migrants en général et de ceux venant du Burkina Faso en particulier au développement local (Agbroffi, 2009). En s'appuyant sur ces recherches, une réflexion a été entreprise sur la place que la communauté burkinabè occupe dans le développement local en Côte d'Ivoire, particulièrement dans les zones de productions agricoles de Bouaflé en vue de faire l'état des lieux et de dégager des perspectives. Cette préoccupation principale a suscité une question capitale : quel rôle les migrants burkinabè, exploitants agricoles, ont-ils joué dans le développement local à Bouaflé ? La réponse à cette question a demandé que l'on analyse, d'abord, le processus et les causes des migrations burkinabè à Bouaflé Centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Ensuite, elle a exigé qu'on fasse l'état des lieux de la contribution des migrants burkinabè dans le développement local à Bouaflé en s'appuyant sur les mécanismes institutionnels et socio-économiques qui existent. Enfin, au regard des limites constatées, des perspectives ont été dégagées en vue d'une forte participation des migrants burkinabè au développement local à Bouaflé.

Lors de cette étude, les investigations ont eu pour base une synthèse bibliographique à partir des travaux de recherches antérieures et les enquêtes de terrain ayant pour articulation la pré-enquête ainsi que l'enquête par questionnaire et par guide d'entretien. Les exploitants agricoles interrogés sont, à la base, des producteurs de coton qui s'adonnent également à la culture d'autres spéculations d'exportations (café, cacao) et aux cultures vivrières. Dans ces recherches, une importance particulière a été accordée à l'approche qualitative.

1. Démarche méthodologique

1.1. Cadre théorique

Dans le but de circonscrire le sujet, le cadre théorique a consisté à définir certains concepts clés. En effet, l'approche classique¹, soutenue par les démographes et les statisticiens, conçoit la migration comme étant un déplacement qui permet le transfèrement de la résidence d'une ou des personnes d'un lieu d'origine à un lieu de destination. Le lieu d'origine est ici assimilé au lieu de départ et le lieu de destination est considéré comme le lieu d'arrivée ou d'accueil. Selon Neya (2010), la conception classique rend le mouvement retour des migrants à leur lieu de départ irréversible. Ainsi, la migration est un mouvement de personnes qui s'établissent de façon permanente dans un autre lieu autre que leur d'origine mais leur circulation entre les deux lieux (départ et destination) est possible.

On attend par économie agricole toutes les activités liées à l'agriculture et/ou suscitées par l'agriculture. En effet, l'économie agricole prend en compte les rapports entre les conditions de production et d'échange (Augé-Laribé, 1949). L'objectif final est en fait la formation de profit.

Le développement local ici est vu dans le sens de Bernard Pecqueur, cité par Denieuil (2005), qui le conçoit comme une dynamique mettant en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes en vue de la valorisation des ressources disponibles. Après avoir été, entre 1960 et 1970, une revendication d'autonomie locale et d'identité culturelle des régions, le développement local s'oriente actuellement sur le rôle de la société civile (Denieuil, *ibid.*). L'objectif est de susciter des initiatives locales capables d'impulser le développement fondé sur la mise en place des équipements socio-collectifs, des infrastructures et de permettre l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette conception actuelle du développement local, fondée sur le rôle de la société civile, a été précédée par une critique de l'Etat centralisé durant les années 1980 et 1990 (Denieuil, *ibid.*). Selon Ammasari (2004), la présence des migrants peut être une aide efficace pour le pays d'origine. Mais, selon cette même source, la migration peut permettre le développement de tous les pays impliqués si elle est bien gérée.

Dans cet article, nous soutenons que les indicateurs macro-économiques favorables de la Côte d'Ivoire ont attiré de nombreux migrants Burkinabè qui, par leur force de travail ont contribué au développement des zones d'accueil. Cette hypothèse de travail s'est appuyée sur

¹ Selon Neya (2010), cette conception de l'approche classique est l'œuvre d'Henri (1981 : p. 15) cité par Courgeau (1981 : p. 11)

le modèle marxiste qui soutient que les migrations sont autant la cause que la conséquence d'un déséquilibre dû à des forces macro-économiques provoquées en grande partie par la colonisation et la domination des pays industrialisés sur les pays en voie de développement (Amin, 1974 et Cordell et al., 1987 cité par Ammasari, *ibid.*). En effet, l'essor économique de la Côte d'Ivoire fondé sur l'économie de plantation, soutenue essentiellement par le café et le cacao, a soustrait du Burkina Faso une main-d'œuvre très élevée.

1.2. Techniques d'enquête et de traitement des données

Lors de cette étude, nos investigations ont eu pour base une synthèse bibliographique à partir des travaux de recherches antérieures et les enquêtes de terrain ayant pour articulation la pré-enquête ainsi que l'enquête par questionnaire et par guide d'entretien.

La pré-enquête a consisté à tester le questionnaire et a permis l'obtention d'autorisation à enquêter dans le département de Bouaflé auprès des autorités locales. En outre, l'enquête par questionnaire a consisté à recueillir des données quantitatives auprès des migrants Burkinabè exploitants agricoles grâce à des enquêteurs recrutés et formés à cet effet.

L'enquête par questionnaire s'est effectuée sur un échantillon de cent-quatre exploitants agricoles exerçant dans le département de Bouaflé. Parmi ces exploitants agricoles, seuls les vingt-neuf migrants Burkinabè, enquêtés dans trois campements de culture notamment Bougoussangasso, CPT-Gouhofla et Saria, ont été considérés dans cet article (tableau 1).

Tableau 1 : Echantillon de migrants Burkinabè enquêtés à Bouaflé

Campement de culture	Effectif
Bougoussangasso	16
CPT-Gouhofla	6
Saria	7
<i>Total</i>	<i>29</i>

Source : Nos enquêtes, 2012

Pour la collecte de ces données quantitatives, un masque de saisie a été réalisé et le questionnaire a été codifié. Les données collectées, à travers le questionnaire, ont été saisies sur un micro-ordinateur à l'aide du logiciel CSPRO 3.1, puis ont été transférées sur EXCEL en vue de permettre l'assurance de leur cohérence. Le logiciel STATA a été utilisé pour l'analyse des données recueillies.

L'enquête par guide d'entretien, qui a permis la collecte de données qualitatives, s'est appuyée sur des focus-groupes et des entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont concerné certaines personnes ressources notamment les autorités déconcentrées (préfet et sous-préfets), décentralisées (conseillers régionaux et maires) et traditionnelles (chefs de villages et des communautés migrantes). Les agents du Ministère de l'Agriculture ont été également interviewés lors des visites de terrain.

Toutes les opérations d'enquêtes sur le terrain se sont déroulées dans le second semestre de l'année 2012 et ont pris en compte les observations directes.

2. Résultats et discussion

2.1. Processus et causes des migrations burkinabè à Bouaflé

Les premières migrations burkinabè en Côte d'Ivoire de façon générale et en particulier à Bouaflé datent du début du XX^{ème} siècle. Ces migrations qui entrent dans le cadre des premières migrations internationales en Afrique de l'Ouest sont liées à l'économie de plantation suscitées par l'essor de la culture du café et du cacao (Ammasari, op. cit.). Afin d'accroître la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire, ces migrations ont été renforcées et forcées pendant la période coloniale. Ce fut l'ère du travail forcé qui a favorisé l'installation de plusieurs migrants Burkinabè à Bouaflé (Ibo, 2006 ; Courtin et *al.*, 2010). A cet effet, cette zone a vu l'occupation de son espace par des migrants Burkinabè qui ont créé trois villages de colonisation qui portent les noms de leurs villages d'origine. Il s'agit de Koupéla-Tenkodogo sur l'axe Bouaflé-Zuenoula ; Garango sur l'axe Bouaflé-Daloa et Koudougou sur l'axe Bouaflé-Yamoussoukro. Selon Ibo (*ibid.*), ces villages burkinabè ont été créés dès 1934 et constituent les vestiges des migrations forcées durant les périodes coloniales.

Entre-temps, en 1932, la France a supprimé l'existence de la colonie de la Haute-Volta en vue de rendre plus fluide la migration de la main-d'œuvre en direction de la colonie de Côte d'Ivoire. Selon REPCI (2006), par cette suppression, la colonie de la Haute-Volta a été répartie entre le Niger, le Mali et la Côte d'Ivoire qui a reçu la moitié estimée à 150 000 Km². Cette moitié, devenue la Haute Côte d'Ivoire, a subsisté jusqu'en 1945. Après la deuxième guerre mondiale, grâce à la loi cadre ou loi Houphouët-Boigny de 1946, les colonies françaises d'Afrique ont obtenu l'abolition du travail forcé et l'arrêt des subventions aux planteurs colons.

En dépit de l'abolition du travail forcé en avril 1946, les mouvements de populations burkinabè vers la Côte d'Ivoire en général et Bouaflé en particulier ont continué. L'objectif était d'assurer la disponibilité de la main-d'œuvre. Pour cela, les employeurs en Côte d'Ivoire

ont créé le Syndicat Inter-professionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre (SIAMO), en 1951. Malgré la cessation des activités du SIAMO, l'immigration notamment burkinabè en Côte d'Ivoire s'est poursuivie et intensifiée jusqu'en 1960. Cette fois-ci, les migrants étaient en quête d'emplois rémunérés non seulement en milieu rural mais également en milieu urbain. Aujourd'hui, en plus des villages de colonisation, fondés pendant la période coloniale, on observe plusieurs campements d'essaimage dans tout le département de Bouaflé habités par les migrants burkinabè. Les migrants burkinabè, constitués de Mossi et de Bissa, cohabitent avec certaines populations ivoiriennes notamment les autochtones (Gouro, Baoulé et Yowlè) et les allochtones (Senoufo et Lobi). Mais, la contribution des migrations burkinabè au développement local reste à vérifier.

2.2. Etat des lieux de la contribution des migrants burkinabè dans le développement local

Selon Konan (2009), les migrants burkinabè travaillent prioritairement dans le secteur agricole. En effet, cette même source avance qu'en 2002, 64,8% d'entre eux exerçaient dans l'agriculture traditionnelle en Côte d'Ivoire. Dans notre étude, les enquêtés ont montré que les descendants des migrants Burkinabè se sont installés depuis la période coloniale à Bouaflé. Certains (44,9%) ont conservé leur nationalité d'origine contre 55,1% qui ont obtenu la nationalité ivoirienne par naturalisation (tableau 2).

Tableau 2 : Statut des migrants Burkinabè enquêtés à Bouaflé

Campement de culture		Burkinabè	Burkinabè naturalisé	Total
Bougoussangasso	Effectif	0	16	16
	Pourcentage (%)	0,0	100,0	100,0
CPT-Gouhofla	Effectif	6	0	6
	Pourcentage (%)	100,0	0,0	100,0
Saria	Effectif	7	0	7
	Pourcentage (%)	100,0	0,0	100,0
<i>Ensemble</i>	<i>Effectif</i>	<i>13</i>	<i>16</i>	<i>29</i>
	<i>Pourcentage (%)</i>	<i>44,9</i>	<i>55,1</i>	<i>100,0</i>

Source : Nos enquêtes, 2012

Les migrants Burkinabè naturalisés vivent exclusivement à Bougoussansso, un campement de culture situé dans le terroir gouro de Gouhofla. A Saria et CPT-Gouhofla, la quasi-totalité des migrants a conservé la nationalité burkinabè.

A l'origine, la présence des migrants Burkinabè à Bouaflé avait pour but de pallier à la pénurie de main-d'œuvre agricole. De nos jours, il ressort que les migrants exploitants

agricoles interrogés travaillent à leur propre compte. Ils sont généralement de toutes les tranches d'âges (tableau 3).

Tableau 3: Age des migrants d'origine Burkinabè enquêtés à Bouaflé

Campement de culture		Age				Ensemble
		20 à 30	31 à 40	41 à 60	61 et plus	
Bougoussangasso	Effectif	3	7	5	1	16
	Pourcentage (%)	18,8	43,8	31,2	6,2	100,0
CPT-Gouhofla	Effectif	4	1	1	0	6
	Pourcentage (%)	66,6	16,7	16,7	0,0	100,0
Saria	Effectif	0	1	5	1	7
	Pourcentage (%)	0,0	14,3	71,4	14,3	100,0
Total	Effectif	7	9	11	2	29
	Pourcentage (%)	24,1	31,0	37,9	7,0	100,0

Source : Nos enquêtes, 2012

La domination des 41 à 60 ans est sensiblement faible et s'élève à 37,9% contre 31% pour les 31 à 40 ans. Par ailleurs, les 20 à 30 ans représentent 24,1% contre seulement 7,0% pour les 61 et plus.

Les enquêtes réalisées auprès d'exploitants agricoles a permis de comprendre l'implication de ces migrants Burkinabè dans le développement des activités agricole. En effet, ceux-ci produisent à la fois le café, le cacao, les vivriers et le coton. Ils associent souvent l'agriculture à l'élevage.

Généralement, les migrants Burkinabè ont des exploitations agricoles de petite taille. En effet, les exploitations en dessous de 2 ha dominant. Cependant, certains exploitants vont au-delà de 2 ha pour atteindre 9 ha. Ce constat a été fait à CPT-Gouhofla. Il s'agit ici de la taille des exploitations cotonnières qui constituent la base agricole des migrants Burkinabè enquêtés. Les données obtenues ont révélé que certains migrants Burkinabè ont ouvert des exploitations de café, de cacao et même d'anacarde. Mais de façon globale, ces exploitations sont également de petite taille et ne sont pas encore en production.

A Bouaflé, les cultures vivrières occupent une place importante dans l'espace agricole. Ces cultures contribuent à la lutte contre l'insécurité alimentaire et constituent une stratégie pour obtenir des revenus agricoles alternatifs aux cultures traditionnelles d'exportation (café, cacao, coton et anacarde). Il faut reconnaître que la demande sans cesse croissante des villes en produits vivriers est une opportunité pour l'essor des cultures vivrières en milieu rural en général et à Bouaflé particulièrement. Ainsi, les migrants Burkinabè produisent l'igname, le maïs, le manioc, le riz pluvial et le riz irrigué. La taille des exploitations accueillant ces

diverses cultures varie d'une spéculation à une autre. Mais dans l'ensemble, cette taille varie entre 0,25 et 5 ha quelle que soit la spéculation (tableau 4).

Tableau 4 : Taille (en ha) des exploitations des cultures vivrières dans la zone d'enquête

Type de culture	Moyenne	Minimum	Maximum
Igname	0,25	0,25	2
Maïs	1,76	0,25	5
Manioc	0,12	0,25	0,5
Arachide	0,12	0,25	0,25
Riz pluvial	0,14	0,25	5
Riz irrigué	0,008	0,25	0,25

Source : Nos enquêtes, 2012

En effet, la moyenne de superficie d'igname cultivée, par les migrants Burkinabè, est estimée à 0,25 ha ; cela fait donc moins de 1 ha. Cependant, une analyse fine permet de dégager que la plus grande exploitation d'igname vaut 2 ha contre 0,25 ha pour la plus petite (tableau n°4). Généralement, les superficies de maïs dans la zone d'étude ne vont pas au-delà de 5 ha. En outre, le minimum qu'un exploitant puisse avoir comme superficie est estimé à 0,25 ha. Mais, la moyenne de superficie de maïs dans l'ensemble est évaluée à 1,76 ha, soit moins de 2 ha.

Avec un minimum de 0,25 ha et un maximum de 0,5 ha, les migrants Burkinabè qui produisent le manioc, ont une superficie moyenne qui est estimée à 0,12 ha, soit moins d'un quart de ha. La culture du manioc est dans sa quasi-totalité entre les mains des femmes qui l'utilisent pour faire « l'attiéké » qu'elles écoulent sur les marchés des villes et villages environnants.

A l'instar des autres cultures vivrières, la superficie moyenne de l'arachide par migrants Burkinabè est très faible ; elle est légèrement en-dessous d'un quart d'ha et est estimée à 0,12 ha. En outre, dans les espaces visités, les superficies cultivées tournent autour de 0,25 ha.

Avec un minimum de 0,25 ha, les exploitations de riz pluvial ne dépassent guère 5 ha dans notre zone d'étude. Malgré la taille élevée de la superficie maximale, les exploitants agricoles ont en moyenne 0,14 ha, soit une superficie moyenne en dessous de 0,25 ha. Un seul exploitant rencontré à CPT-Gouhofla possède une exploitation de riz irrigué dont la taille est estimée à 0,25 ha.

Dans l'ensemble, les cultures vivrières sont destinées à l'autoconsommation. Mais, tous les migrants Burkinabè, exploitants agricoles, ont affirmé qu'ils vendent le surplus sur les marchés des villes et villages environnants.

En moyenne, chaque migrant Burkinabè exploitant agricole engrange 198 300 FCFA dans la commercialisation des produits d'exportation notamment le coton. Ce revenu est faible et ne leur permet de participer personnellement au développement local. En effet, tous les migrants Burkinabè exploitants agricoles vivent dans des conditions précaires. Généralement, les maisons sont construites avec des matériaux de récupération comme les briques en terre, la paille et du bois provenant de la forêt (photo 1). Aucun des enquêtés n'a acquis un terrain ou construit une maison en ville. En effet, leur revenu ne leur permet pas d'entreprendre ce type d'investissement qui demande des sommes d'argent élevées. Dans les campements de culture visités, il n'existe pas d'adduction en eau potable. Les pompes villageoises installées dans le village de Gouhofla, non loin de ces campements de culture, tombent régulièrement en panne et ne peuvent pas desservir tous les habitants. Ainsi, les exploitants agricoles sont dans l'obligation de s'approvisionner dans les marigots où l'eau n'est pas de bonne qualité et constitue une source d'éventuelles maladies (photo 2).

Photo 1 : Habitat traditionnel dans la zone d'étude en Côte d'Ivoire



Cliché, Koffi 2012

Photo 2 : Eau consommée par les migrants exploitants agricoles à Gouhofla



Cliché, Koffi 2012

En cas de maladies, les migrants Burkinabè et leur famille se soignent avec des médicaments traditionnels. Ils affirment que les revenus agricoles maigres ne leurs permet pas de se faire consulter dans le centre de santé à Gouhofla et dans les structures sanitaires en ville. Ils n'ont pas accès à l'électrification rural et utilisent des lampes tempêtes ou des torches chinoises pour s'éclairer lorsque la nuit tombe. Les toilettes sont inexistantes et les migrants Burkinabè exploitants agricoles se soulagent en brousse.

Selon les témoignages recueillis, le groupement paysan auquel appartiennent les migrants Burkinabè a participé à la construction du centre de santé du village de Gouhofla. Cette participation est issue des ristournes obtenues à partir de la commercialisation du coton-graine. En outre, les migrants Burkinabè ont participé à la réhabilitation de l'école du même village. L'animation du marché de Gouhofla est, en partie, assurée par les migrants Burkinabè exploitants agricoles qui y exposent le fruit de leur champ.

Certains migrants Burkinabè notamment ceux qui n'ont pas encore la nationalité ivoirienne louent les terres qu'ils exploitent. Ainsi, chaque année, les autochtones propriétaires de terres engrangent des redevances foncières dont le montant est évalué à 5000

FCFA/ha pour ceux qui cultivent uniquement les vivriers et 20 000 FCFA/Tonne pour ceux qui ont des exploitations de coton. Les non naturalisés qui se sont engagés dans les cultures arbustives notamment le café, le cacao et l'anacarde bénéficient d'un métayage foncier qui consiste à partager la parcelle lorsqu'elle entre en production avec l'autochtone, propriétaire terrien, qui leur a cédé la terre. Communément, ce mode d'accès à la terre qui est appliqué dans le cadre de l'ouverture d'une exploitation agricole qui occupe plusieurs décennies l'espace est appelé « planter-partager ».

En somme, les migrants Burkinabè exploitants agricoles avec leurs activités agricoles ont du mal à investir dans le développement local des zones d'accueil. Mais, avec les moyens de bord, ils s'associent à la mise en place de certains équipements socio-collectifs. Par ailleurs, ils permettent aux autochtones Gouro, propriétaires terriens de mobiliser des redevances foncières et du métayage foncier ou « planter-partager » qu'ils utilisent pour améliorer leur conditions de vie au village.

2.3. Perspectives pour une forte participation des migrants burkinabè au développement local

Assurément, le phénomène de migration est un facteur d'enrichissement vu qu'il favorise la cohabitation de populations ayant des origines socio-culturelles différentes. Selon Efonyi-Mäder, Perroulaz & Schümperli Younossian (2008), la migration est synonyme de transferts de savoir et d'expériences et ses apports culturels pour les pays d'accueils et d'origines est incontestables. En outre, la présence des migrants contribue à la transformation économique non seulement des espaces d'origine mais également d'accueil. Cependant, les plaintes concernant les migrants Burkinabè en Côte d'Ivoire sont nombreuses. En effet, les autochtones qui les ont accueillis avouent qu'ils ne participent pas suffisamment au développement des localités où ils se sont installés. Ce constat a été fait par Agbroffi (op. cit.) qui avance que les migrants, dans leur ensemble, qu'ils soient Burkinabè ou ivoiriens, préfèrent transférer les revenus mobilisés par leurs activités dans leur pays et/ou région d'origine.

La faible implication des migrants Burkinabè dans le développement local à Bouaflé s'explique, d'abord, par une contrainte financière liée aux maigres revenus tirés des activités agricoles exercées. Ensuite, la non intégration des migrants Burkinabè, dans les villages autochtones, qui s'exprime à travers leur installation dans les campements de culture, constitue un obstacle à la mise en place d'une politique de développement local les impliquant. En effet, le plus souvent, ces campements de culture sont éloignés des villages

autochtones d'accueil. Ainsi, les migrants Burkinabè se sentent libres et ne voient pas la nécessité d'investir dans un village auquel ils ne sont pas liés de façon affectueuse. Même lorsqu'ils sont installés dans les villages autochtones, ils ont un quartier qui les accueille. Ce fait constitue un mur à l'intégration des migrants Burkinabè et bloque leur participation au développement local. Enfin, dans les campements de culture, ils ont un habitat de type provisoire rendant difficile leur évolution vers un habitat moderne pouvant impulser le développement local. A travers leur installation, il ressort que les migrants Burkinabè ne sont pas dans leurs espaces vécus, mais plutôt dans un espace de vie. Par conséquent, ils n'entretiennent pas de « *relation psychologique et sociologique* » avec cet espace (Mérenne-Schoumaker, 2002). Ainsi ont-ils une implantation précaire et orientent leurs investissements dans leur espace d'origine (l'espace vécu) auquel ils s'identifient. Ces migrants se sont approprié économiquement l'espace d'accueil, mais l'appropriation sociale et affective n'est pas effective. A ce propos, Neya (2010), dans une étude, réaffirme l'attachement du migrant burkinabè à son pays d'origine. Cet attachement se manifeste par une circulation continue entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Il parle alors de migrants « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Une chose est sûre, le migrant Burkinabè qu'il soit naturalisé ivoirien ou pas est attaché à ses racines d'origine. Par conséquent, il procédera toujours à des transferts de fonds dans son pays d'origine, en dépit de la faiblesse des revenus monétaires qu'il engrange. Mais, vu de prêt, les transferts de fonds ne constituent pas un obstacle à leur implication dans le développement local. La seule contrainte est leur non intégration dans les villages d'accueil. Cette intégration doit d'abord être spatiale avec un habitat non ségrégué. Cela signifie que dans un village on ne doit pas avoir un quartier pour les migrants Burkinabè et un autre pour les autochtones. Ainsi, tout le monde doit partager le même espace sans distinction d'origine. Ensuite, la condition pour qu'un migrant s'installe dans un terroir autochtone doit exclure la création de campements de culture et exiger l'installation de celui-ci dans le village d'accueil. Si en raison de la distance, la création d'un campement de culture s'impose celui-ci doit être provisoire et contrôlé par les autorités coutumières du village d'accueil. Enfin, il est essentiel que les migrants Burkinabè soient associés à la gestion de la communauté dont ils font, en principe, partie grâce à leur installation. En outre, ceux qui sollicitent la nationalité ivoirienne doivent être soutenus par les autorités coutumières des terroirs où ils sont installés. En effet, le sentiment d'appartenance à une communauté ou à une nation est un facteur qui déclenche les actions en faveur de cette communauté ou de cette nation à travers les investissements financiers.

Conclusion

L'analyse des migrations en lien avec l'économie agricole et le développement local à Bouaflé a révélé que cette zone accueille les migrants premiers migrants Burkinabè depuis la période coloniale sous l'impulsion des administrateurs coloniaux. De trois villages de colonisation agricole créés entre 1933 et 1934, Bouaflé est de nos jours essaimé par plusieurs campements de culture, notamment Bougoussansso, CPT-Gouhofla et Saria, habités par les migrants Burkinabè qui s'adonnent aux activités agricoles. Avec la prise en compte de tous les paramètres agricoles et de la structuration de l'habitat rural, cette étude a montré que les migrants Burkinabè ont une faible implication dans le développement local de leur zone d'accueil. En effet, les revenus agricoles mobilisés sont bas et l'habitat laisse entrevoir une ségrégation entre autochtones et migrants Burkinabè qui n'encouragent pas les investissements des populations venues du Burkina Faso. Cependant, il ressort que la faiblesse des revenus engrangés par les migrants Burkinabè ne semble pas être le problème majeur car malgré tout, ceux-ci arrivent à transférer des fonds dans leur pays d'origine. Ainsi, la question de l'intégration spatiale et psychologique des migrants Burkinabè s'est révélée comme étant le facteur limitant la contribution des migrants Burkinabè dans le développement de leur localité d'accueil. Ce constat fait par cette étude permet de suggérer une forte participation des migrants burkinabè au développement local à Bouaflé. Cette suggestion sous-tend une intégration spatiale et psychologique des migrants Burkinabè afin que ceux-ci se sentent affectivement liés à l'espace d'accueil et décident de s'impliquer dans son développement. L'intégration spatiale suppose la disparition de la ségrégation de l'habitat qui se manifeste par l'installation des autochtones et des migrants Burkinabè sur un même site. L'intégration psychologique consiste, dans un premier temps, à une meilleure gestion de l'immigration et une naturalisation des migrants Burkinabè qui le souhaitent. L'autre aspect de cette intégration psychologique est l'association des migrants Burkinabè à la gestion de la communauté dans laquelle ils ont choisi de s'établir.

Références bibliographiques

Agbrofi, N. J., (2009). Conflits ethniques en Côte d'Ivoire. *Publication de Dossiers Société*, <http://www.afrology.com/société.html> (Consulté le 11 avril 2009)

- Ammasari, S. (2004). *Gestions des migrations et quelques pratiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*. Genève : Cahiers des migrations internationales, BIT.
- Augé-Laribé, M., (1949). Essai de définition des termes de l'économie rurale. *Bulletin de la Société Française d'Economie Rurale, Volume 1, n°2*, pp 31-39
- Bonnassieux, A. (2009). L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabè en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires. In Baby-Collin, V., Cortes, G., Faret, L. & Guetat-Bernard, H. (Ed.) *Migrants des Suds*. pp 280-296. Marseille : IRD.
- Courtin, F., Jamonneau, V., Kambiré, R. & Solano, P. (2010). Crise ivoirienne et rappatriés burkinabés : évolution et vérification du risque de réémergence de la maladie du sommeil au Burkina Faso. *Médecine Tropicale, 70-5/6*, 490-496.
- Denieuil, P.-N. (2005). *Introduction aux théories et quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire et de Tanger (25-27 novembre 1999)*. Genève : SEED, Document de Travail, n°70, BIT.
- Efionayi-Mäder, D., Perroulaz, G. & Schümperli Younossian, C. (2008). Migration et développement: les enjeux d'une relation controversée. *Annuaire suisse de politique de développement, (Vol. 27)*, n°2, <http://aspd.revues.org/176> (Consulté le 16 octobre 2012)
- Ibo, G. J. (2006). Retraits de terres par les " jeunes " autochtones sur les anciens fronts pionniers de Côte d'Ivoire : expression d'une crise de transition intergénérationnelle. *Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier, 2006*, 21 p.
- Konan, Y. S. (2009). *Migration en Côte d'Ivoire : Projet national 2009*. Genève : Union Européenne / IOM . OIM.
- Mérenne-Schoumaker B., (2002). *Analyser les territoires : savoirs et outils*. Renne-Belgique : PUR. (Collection Didact Géographie, 2^{ème} Edition)
- Neya, S. (2010). De la migration à la circulation, le cas des migrants burkinabè « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. *African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory*, Dakar-Sénégal, 20 p.
- République de Côte d'Ivoire (REPCI). (2006). *Rapport national sur l'Etat et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire. Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire*. Abidjan : UNFPA, Edicomms.

Note biographique

Koffi Simplicie Yao

kofsiyao@yahoo.fr

Géographe, Assistant à l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo en Côte d'Ivoire. Je travaille sur les migrations cotonnières ; la gouvernance des espaces cotonniers ; la responsabilité sociale et éthique des sociétés cotonnières ; l'avenir de la filière cotonnière en Afrique de l'Ouest.